

Employeur : Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer (CCBI)

Cadre de l'emploi :

La Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer est compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif.

Sous la responsabilité du Responsable « Assainissement », le technicien « contrôle de conformité et suivi de travaux » aura pour mission, en collaboration avec les autres techniciens « SPANC », d'assurer la gestion technique de dossiers, le suivi des chantiers de réhabilitation et la réalisation de visites de terrain (contrôle de l'assainissement non collectif et des branchements au collectif).

Le Service Public de l'Assainissement

Le service public d'assainissement collectif est géré en délégation de service public, néanmoins les contrôles de branchement existants et dans le cadre d'une vente seront assurés en régie à compter de 2018. Le service public d'assainissement non collectif est géré intégralement en régie : deux techniciens SPANC assurent depuis 2015 les visites de bon fonctionnement (600 visites en 2017) et les contrôles de conception, bonne exécution et vente (150 à 200 contrôles par an). La collectivité assure également les compétences « réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage publique » et « entretien » de l'ANC : 15 chantiers ont déjà été réalisés en 2 ans et une cinquantaine sont prévus en 2018/2019.

1/ Missions principales :

- Compléter le logiciel « Visio ANC » et mettre à jour de la base de données des installations,
- Établir le planning des chantiers/visites, prendre les rendez-vous avec les usagers,
- Réaliser des visites de bon fonctionnement et autres contrôles ANC,
- Réaliser des contrôles de branchements existants et dans le cadre des ventes
- Rédiger les rapports de visites et les éventuelles mises en demeure de réaliser des travaux,
- Assurer le suivi administratif et technique des chantiers de réhabilitation (maîtrise d'œuvre en régie),
- Rédiger les PV de réception des travaux (et autres levées de réserves).

2 / Missions annexes :

- Garantir le bon relationnel avec les mairies, communiquer et renseigner les usagers,
- Coordonner et appuyer les acteurs (relations usagers-professionnels),
- Effectuer l'instruction de la conception et la bonne exécution d'installations (neuf ou réhabilitation),
- Réaliser les contrôles de conformité (dans le cadre d'une cession immobilière),
- Assurer le suivi administratif et technique des chantiers de réhabilitation et des opérations d'entretien/vidange,
- Suivre la refacturation des contrôles et des travaux,
- Assurer la réalisation des contrôles de branchement (sur les secteurs pourvoyeurs en eaux intrusives) ou dans le cadre d'une vente (obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018),
- Suivre/relancer les obligations de travaux et accompagnement éventuel à la réhabilitation des branchements (modalités de subventions à définir avec l'Agence de l'Eau).

Profil :

- Bac +2 ou Licence professionnelle dans une filière technique et/ou le domaine de l'assainissement
- Expérience du suivi de chantier et dans les contrôles de branchement appréciée
- Permis B obligatoire

Savoirs/Savoir-faire :

- Maîtrise de la réglementation et des normes relatifs à l'assainissement collectif et non collectif (arrêtés ministériels du 7 septembre 2009 modifié, du 27 avril 2012 et du 21 juillet 2015 modifié / DTU 64.1 notamment)
- Capacité d'analyse et aisance rédactionnelle
- Maîtrise des outils informatiques courants requise (maîtrise de Visio ANC serait un plus)

Savoir-être :

- Autonomie, dynamisme, sérieux
- Force de proposition
- Aisance relationnelle
- Bon relationnel, Diplomatie, Autorité
- Sens du service public

Description du poste :

- CDD d'un an (possibilité de reconduction)
- Temps de travail : 35 h/semaine annualisé
- Poste à pourvoir : fin février/début mars 2018
- Rémunération : 1450€ net
- Avantages sociaux : Chèques déjeuner, participation protection sociale complémentaire, CNAS
- Possibilité d'un logement temporaire

Contact : Raphaël ROSEMAIN, Responsable des ressources humaines, 02.97.31.83.04 / ressources.humaines@ccbi.fr

Candidatures à adresser par courrier ou par e-mail pour le mercredi 20 décembre 2017 à 12h :
Monsieur le Président - CCBI - Haute Boulogne - 56360 Le Palais
ressources.humaines@ccbi.fr